



Accompagnement complémentaire

Vous savez élaborer des objectifs afin d'offrir un service qui répondra aux besoins d'une personne et de collaborer avec elle pour l'aider à cheminer? On veut vous rencontrer!

Numéro de concours : V19-40

Lieu de travail : Région de Prescott-Russell

Statut : Postes permanents et contractuels à combler

Type de postes : Syndiqué

Horaire : 35 heures par semaine ou 40 heures par semaine

Le rôle : L'équipe d'accompagnement complémentaire veille au développement des compétences de la personne recevant des services en milieu scolaire, à domicile et en communauté. L'équipe facilite l'inclusion sociale et communautaire de l'individu selon ses objectifs et offre un support pour les besoins de base dans le quotidien.

Qualifications :

- Un à trois ans d'expérience en intervention sociale, en protection à l'enfance ou dans un autre domaine de travail auprès d'enfants, de familles ou de personnes ayant des besoins spéciaux.
- Diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat en éducation spécialisée, service ou travail social, ou dans un domaine connexe.
- Bilinguisme à l'oral et à l'écrit.
- Permis de conduire valide.

Certaines fonctions principales :

- Offrir un soutien instrumental aux personnes qui requièrent des interventions plus pointues.
- Développer une relation de collaboration avec les personnes recevant des services et contribuer aux avancements du plan centré sur la personne.
- Travailler en collaboration avec les intervenants des équipes d'intervention sociale et communautaire et autres partenaires visant l'amélioration des conditions et expériences de vie des personnes accompagnées.
- Viser, à travers son intervention, l'amélioration des compétences identifiées en offrant des outils et stratégies concrètes d'intervention aux personnes qui reçoivent des services.
- Utiliser les outils basés sur des données probantes adoptées par l'organisation dans sa pratique.
- Élaborer un plan d'intervention favorisant l'adaptation et l'apprentissage des habiletés sociales, comportementales, développementales et émotionnelles.

Rémunération : salaire compétitif et avantages sociaux complets selon le statut du poste, incluant l'allocation d'une prime d'éducation annuelle pour les candidats embauchés étant détenteurs d'un baccalauréat dans un domaine lié au poste occupé.

Pour des précisions quant aux horaires de travail des postes en milieux résidentiels, veuillez consulter la page suivante.

Préposé aux soins

- Rotation sur 6 semaines
- 5 jours par semaine – 8 h par jour
- Ne travaille pas la fin de semaine
- 2 semaines de jour - 2 semaines de nuit – 2 semaines de soir
- Quarts de jour de 7 h à 15 h
- Quarts de soir de 15 h à 23 h
- Quarts de nuit de 23 h à 7 h

Préposé aux soins, avec horaire volant

- Rotation sur 6 semaines
- Ne travaille pas la fin de semaine
- 2 semaines de nuit - 2 semaines de soir – 2 semaines sur appel
- Quarts de soir de 13 h à 21 h
- Quarts de nuit de 21 h à 7 h
- Kilométrage rémunéré pendant les 2 semaines sur appel
- Prime de 57.14 \$/jour pour les journées sur appel
- Rémunération d'un minimum de 40 heures/semaine pendant les 2 semaines sur appel.

Accompagnement complémentaire auprès d'adultes

- Rotation sur 4 semaines
- 4 jours par semaine – 10 h par jour
- 3 jours de fin de semaine/4 semaines
- Minimum de 2 jours consécutifs de congé par semaine
- Quarts de soirée de 9 h à 19 h ou 10 h à 20 h ou 11 h à 21 h
- Quarts de jour de 7 h à 17 h